

Très haut Débit

Facteur d'attractivité des territoires, la performance des réseaux de télécommunications est indispensable pour répondre aux nouveaux usages numériques, permettre une meilleure efficacité des services publics et accroître la compétitivité des entreprises.

Sous l'impulsion du Département du Loiret, l'arrivée de la fibre optique dans tous les foyers du Loiret, même les plus isolés, a pris une nouvelle dimension : en effet, d'ici fin 2023, 100% du Département bénéficiera du Très Haut débit par la fibre optique !

Cette conviction a été fortement renforcée par la crise sanitaire avec le recours massif au télétravail et également l'aide qu'a apportée le numérique pour informer et faciliter la vie des populations (approvisionnements en circuits courts, achats en ligne, ...)

Aujourd'hui, que ce soit à titre personnel ou pour établir une entreprise, la disponibilité d'un accès internet de bonne qualité est devenue un des principaux critères de choix pour un lieu de vie ou d'implantation.

Comment s'abonner à la fibre optique lorsque les services sont ouverts ?

1. Vérifier votre éligibilité en vous connectant <https://lyseo.fr/test-deligibilite/>
2. Prendre contact avec un des fournisseurs d'accès à Internet. A ce jour, seulement 2 fournisseurs proposent des abonnements (SFR et Orange).

Le déploiement des points fibres sur la commune déléguée de Malesherbes, commencé en 2019, se poursuit toujours. A ce jour, 2 678 points fibres sont déployés pour une fin prévisionnelle au second trimestre 2021.

Les 6 autres communes déléguées ne sont pas en reste.

Le haut débit de qualité est accessible pour Coudray, Labrosse et Mainvilliers par voie hertzienne depuis septembre 2018 par un réseau THD radio construit dans le cadre d'un partenariat entre le Département et l'opérateur Weaccess.

Quant à Manchecourt, Nangeville et Orveau-Bellesauve, ces 3 communes ont pu bénéficier en 2016 d'une montée en débit.



Reprise de concessions

Une procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans les cimetières de Malesherbes est en cours. Les personnes pouvant donner des renseignements sur les concessions impliquées ou bien les familles souhaitant renouveler les concessions sont invitées à contacter le service funéraire au 02 38 34 85 36.

CONCESSIONS

AUFRAY-GUILLET
HURE-CHEVALIER
GILON
LYRAUD
GIRARD-THOMAS

CHEVALIER
BIDEGORRY
NANIA-MALARDÉ
BONLEUX
SURDEAU-LAUT

SONNET-SIMON
SAUVESTRE
DESTOUCHES-DAST
BERHAUT-GOSSART
CHENIER-BARACE

POISSON-GOMY
MERCIER-GRÉGOIRE
BILLARD-CORNILLEAU
TOURAQUET
BOUREAU

Bibliothèque Municipale

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021, L'ABONNEMENT EST GRATUIT

Le conseil municipal du Malesherbois a décidé, lors de sa séance du 17 décembre dernier, de rendre l'abonnement à la bibliothèque gratuit.

Les objectifs avec cette nouvelle mesure sont de valoriser **la lecture pour tous** grâce à l'égalité des chances et d'augmenter le nombre d'abonnés notamment chez les jeunes.

À votre disposition : plus de 25 000 ouvrages, des revues et magazines, des bandes dessinées, des mangas, des livres audios, des CD et DVD. De nombreuses nouveautés dont les prix 2020 ont été livrées ! Il y en a pour tous les goûts. N'hésitez pas à venir les découvrir, les choisir, les emprunter !

Le catalogue de la bibliothèque municipale est consultable en ligne, depuis n'importe où, que vous soyez abonné ou non sur : www.ville-lemalesherbois.fr > mes activités > bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale :

Bibliothèque municipale
1 avenue Levis Mirepoix
Malesherbes

Mardi
de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Mercredi et samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 9h30 à 12h

Une enquête est en ligne !

Afin de valoriser et d'améliorer les services et animations proposés par les bibliothécaires, un questionnaire est mis en ligne.

Votre avis et celui de vos enfants nous intéressent !

www.ville-lemalesherbois.fr/item/1846-enquete-de-satisfaction-bibliotheque



Lauréats du Concours Décorations de Noël

Catégorie Maisons et Jardins :



JOSÉ NOVO

Catégorie Commerces, Autres Services, Hôtels et Restaurants :



L'ENVOLÉE D'PLUMES

Catégorie Ecoles :



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MANCHECOURT



Octobre Rose : 2945€56 récoltés

Restauration Scolaire

DEPUIS LE 4 JANVIER 2021, UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LES 6 CANTINES DES ÉCOLES DU MALESHERBOIS

Les plats sont désormais élaborés par la cuisine centrale de la société API restauration (des plats « faits maison » y compris lasagnes, tartes, plats mijotés, sauces, pâtisseries...) au rythme des saisons, et à partir de fruits et légumes frais de nos régions dont 20% issus de l'agriculture bio, de la viande 100% française et un repas végétarien par semaine.

Les menus sont élaborés par les chefs de cuisine, validés par une diététicienne.

Les menus sont consultables sur le portail famille à l'adresse suivante : www.ville-lemalesherbois.fr > portail famille.

Vous souhaitez recevoir cette lettre d'information mensuelle par mail ?
Inscrivez-vous sur le portail citoyen :
www.ville-lemalesherbois.fr

INFOS Malesherboises n°5

édité par la Commune Le Malesherbois
Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes
45330 LE MALESHERBOIS
02 38 34 85 36
contact@ville-lemalesherbois.fr

Directeur de publication : Hervé GAURAT
Création maquette : Renaud ASSELIN
Rédaction : Carole BEGAUD

Impression : 1000 exemplaires par Artnéo